

# #ACTUNIPSO

#15

FÉVRIER 2019

/// EN QUELQUES CLICS, TOUTES NOS ACTUS /// UNIPSO

## AU SOMMAIRE DE L'#ACTUNIPSO

### DOSSIERS ET PROJETS

|  |   |
|--|---|
| ELECTIONS - Communiqué de presse : <i>Le secteur à profit social présente ses priorités pour les élections à venir</i> ..... | 2 |
| ELECTIONS - Rencontre avec les députés européens .....   | 2 |
| RÉFORME APE - Le CESE Wallonie remet ses avis et publie un communiqué .....  | 3 |
| RÉFORME APE - L'UNIPSO auditionnée au Parlement wallon .....   | 3 |



## DOSSIERS ET PROJETS

### ELECTIONS - Communiqué de presse : *Le secteur à profit social présente ses priorités pour les élections à venir*

Les quatre fédérations d'employeurs intersectorielles du secteur à profit social belge se mobilisent dans le cadre des élections de mai 2019 en publiant les 6 priorités communes au secteur. Par le biais d'un communiqué de presse envoyé ce jeudi 31 janvier, BRUXEO (Bruxelles), UNIPSO (Wallonie et FW-B), UNISOC (niveau fédéral)

et VERSO (Flandre) s'unissent pour apporter une contribution significative aux défis à relever et pour soutenir le développement économique, social et environnemental de la Belgique et de ses régions. Ce communiqué de presse est [disponible en téléchargement](#) sur notre site<sup>1</sup>.

| Nathalie Carpentier, Conseillère en communication - 081/24.90.27

### ELECTIONS - Rencontre avec les députés européens



Jeudi 31 janvier, UNIPSO, BRUXEO, UNISOC et VERSO étaient conviées au Parlement européen pour y présenter les revendications communes du secteur en vue des élections européennes. Ces revendications figurent

dans un Memorandum commun, accessible en version papier (exemplaires disponibles sur demande) et en version digitale [disponible en téléchargement](#) sur notre site<sup>2</sup>.

| Nathalie Carpentier, Conseillère en communication - 081/24.90.27

<sup>1</sup> [www.unipso.be](http://www.unipso.be) > Presse > Communiqués

<sup>2</sup> [www.unipso.be](http://www.unipso.be) > Publications > Memorandum > Memoranda des organisations soeurs

## RÉFORME APE - Le CESE Wallonie remet ses avis et publie un communiqué

Le CESE Wallonie a publié ses avis dans le cadre de la réforme APE. À cette occasion, il a publié un communiqué de presse "*plaidant pour une réforme en deux temps, progressive,*

*cohérente et concertée*". Ce [communiqué](#) ainsi que les avis sont disponibles sur le site de l'UNIPSO<sup>3</sup>.

| Frédéric Clerbaux, Conseiller juridique - 081/24.90.22

## RÉFORME APE - L'UNIPSO auditionnée au Parlement wallon

Ce jeudi 31 janvier, Pierre Malaise, en sa qualité de Vice-Président de l'UNIPSO, a été auditionné par la Commission de l'économie, de l'emploi et de la formation du Parlement wallon. Des représentants de l'Union des villes et des communes, de la Fédération des CPAS, de la plateforme APE et des organisations syndicales ont également été auditionnés lors de la même séance.

Pierre Malaise a insisté sur le caractère historique de la réforme en cours et sur son importance en termes d'emplois et d'employeurs concernés pour le secteur à profit social dans son ensemble.

Toutefois, des inquiétudes demeurent sur le passage vers la période transitoire (2020) : la neutralité budgétaire n'est pas assurée. À cet égard (c'est une analyse relayée par l'ensemble des intervenants), le coefficient de 4,32% retenu actuellement par le Gouvernement wallon pour indexer la subvention calculée sur des données 2015-2016 en base 2020 est nettement insuffisant et devrait tourner autour des 10%. Par ailleurs, il a relayé le sentiment de profonde injustice du secteur sur les sanctions des opérateurs qui ont effectué, en toute légalité et transparence, des engagements supplémentaires au minimum requis : subvention plafonnée à 150% de la subvention moyenne du secteur et non prise

en considération dans la formule de calcul des réductions de cotisations sociales obtenues sur ces emplois supplémentaires créés après 2016.

Concernant le passage vers les politiques fonctionnelles, M. Malaise a insisté sur la nécessité de travailler dans l'ordre, dans la sérénité et dans la concertation. Il convient d'avoir d'abord une vue globale des emplois et des budgets dans chaque compétence fonctionnelle, de définir les priorités en concertation avec les secteurs, de mettre en place les moyens nécessaires, d'élaborer les politiques en fonction et de mettre en œuvre leur évaluation. Cela nécessite du temps et de la concertation, ce qui n'est plus possible sous cette mandature. L'UNIPSO préconise donc que l'on s'attache sous cette mandature à finaliser le passage vers la période transitoire et à prendre les décrets de transferts en Région wallonne (et l'accord de coopération en Communauté française) sans que ces décrets ne contiennent, à ce stade, d'orientations quant à l'utilisation des budgets et/ou des emplois transférés.

Retrouvez le compte-rendu intégral de la Commission sur le [site du Parlement de Wallonie](#)<sup>4</sup>.

| Frédéric Clerbaux, Conseiller juridique - 081/24.90.22

<sup>3</sup> [www.unipso.be](http://www.unipso.be) > [www.unipso.be/spip.php?rubrique773](http://www.unipso.be/spip.php?rubrique773) (documentation)

<sup>4</sup> [www.parlement-wallonie.be](http://www.parlement-wallonie.be) > Agenda > Cette semaine > Commission économie, emploi et formation

Lettre d'information mensuelle de l'UNIPSO • Rédactrice en chef : Nathalie Carpentier • Rédacteurs : Nathalie Carpentier et Frédéric Clerbaux • Des remarques/suggestions ? N'hésitez pas à les envoyer à [geoffrey.morbois@unipso.be](mailto:geoffrey.morbois@unipso.be) - 081/24.90.31.